

Allocution d'Alexandre Joly, président 2008-2009

Conférence midi du 23 septembre 2008

« Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Bonjour,

C'est avec beaucoup **d'enthousiasme** et de **respect** que j'entreprends ce mandat à la présidence de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval. Beaucoup de respect, envers l'institution qu'est la Chambre qui, après plus de 40 ans d'existence, a toujours su rassembler, unir, et faire valoir la communauté d'affaires lavalloise. Elle réunit encore et toujours les entreprises qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, provenant de tout secteur d'activités. Elle est la seule association à regrouper l'ensemble des acteurs de Laval. Et pour cela, je crois sincèrement que le rôle de la Chambre est essentiel dans le développement économique de notre région.

J'ai beaucoup de respect également envers mes prédécesseurs qui ont été très inspirants. Vous savez, ils sont 36 présidents et présidentes qui se sont impliqués avec beaucoup de rigueur dans le développement économique de la région et aussi pour faire de la Chambre ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

D'ailleurs, je profite de ce moment pour souligner le travail remarquable du président sortant M. Normand de Montigny, qui a au cours de la dernière année, entrepris cette réflexion nécessaire autour du repositionnement de la Chambre, et ce, en lien avec les besoins exprimés par la communauté d'affaires.

C'est un travail **colossal** qui a été réalisé l'an passé grâce au travail **exceptionnel** de Normand de Montigny. Merci Normand.

J'ai beaucoup d'enthousiasme aussi parce que, grâce à ce travail de réflexion, cette année en est une de changement pour la Chambre, qui s'appuie sur quatre constats majeurs.

Premièrement, la Chambre doit renforcer son rôle de *leader* dans sa communauté. Elle doit être à l'affût des dossiers, connaître les problématiques vécues par les entreprises et surtout, travailler avec elles pour trouver les solutions appropriées. En ce sens, j'ai le plaisir de vous annoncer que cette année, la Chambre se penchera sur trois dossiers prioritaires :

Le premier dossier : la pénurie de main-d'œuvre.

Vous le savez, ce n'est plus un secret, la pénurie de main-d'œuvre est une problématique importante qui a déjà des impacts sur la croissance des entreprises. On

a qu'à penser à la difficulté de recruter du personnel spécialisé, qui s'opère déjà dans certains d'activités.

En lien avec nos partenaires, la Chambre a identifié certaines pistes de solutions reliées à cette problématique comme le renouvellement des compétences, la reconnaissance des acquis, le rôle de l'immigration pour ne nommer que celles-là.

D'ailleurs, la Chambre est fière d'annoncer qu'elle lancera en octobre, un premier projet mobilisateur, le *Réseau lanceur-raccrocheur*, qui vise à permettre à des jeunes qui sont sans emploi et qui ont quitté les études de raccrocher.

Voilà une initiative de la Chambre qui s'inscrit dans la problématique de la pénurie de main-d'œuvre. Ce projet sera piloté par madame Diane Fellice, présidente de FELLICE stratégies humaines.

Le deuxième dossier que nous traiterons porte sur le développement durable.

D'entrée de jeu, il m'apparaît important de souligner que la Chambre souscrit pleinement et appuie les orientations stratégiques du projet de la Conférence régionale des élus de Laval portant sur l'éco-citoyenneté.

C'est pourquoi la Chambre travaillera en étroite collaboration avec la Conférence et ses partenaires afin de promouvoir ce projet.

De plus, la Chambre a conclu une entente avec la Ville de Laval pour la plantation de 5000 arbres devant les bâtisses commerciales, et ce, au cours des 3 prochaines années. C'est un projet qui sera mis en œuvre prochainement.

Nous voulons par ailleurs démontrer aux entreprises qu'il est possible de poser des gestes pour l'environnement par la mise sur pied de petits projets. Nous nous efforcerons via nos outils de communication de faire connaître les réalisations de nos membres et les nombreuses possibilités qui s'offrent à eux dans ce domaine.

Enfin, le troisième dossier qui recevra une attention particulière concerne le transport

Au cours des derniers mois, nous avons eu plusieurs discussions avec des représentants d'entreprises vivant des problèmes importants, dont la difficulté de recruter du personnel parce qu'il leur est impossible de se rendre au travail autrement que par l'utilisation de l'automobile.

Ce n'est qu'un cas parmi beaucoup d'autres. Or, pour bien identifier les difficultés rencontrées par les entreprises, nous avons mis en place un comité de travail qui aura pour mandat principal de bien cerner cette problématique et surtout d'identifier les impacts sur les entreprises.

Lorsque ce travail sera terminé, nous serons en mesure de présenter ces constats aux partenaires et travailler avec eux pour trouver des solutions satisfaisantes pour les entreprises.

Voilà pour les trois dossiers prioritaires de l'année.

Maintenant, revenons aux autres constats.

Le deuxième constat auquel nous sommes arrivés est le suivant : les membres souhaitent que la Chambre soit le lieu de réseautage par excellence à Laval et qu'elle favorise le développement d'affaires. En ce sens, nous avons bâti un calendrier des activités qui répond aux attentes que vous avez exprimées.

En plus de nos activités plus traditionnelles comme les conférences midi nous avons instauré une nouvelle série d'activités intitulée les petits-déjeuners-conférences et une activité de réseautage d'affaires ciblée. (speed dating d'affaires). Nous vous en parlerons prochainement.

Troisièmement, vous souhaitiez que la Chambre renforce son rôle d'agent de liaison auprès de la communauté d'affaires. C'est-à-dire qu'elle soit le maillon rassembleur, la référence d'affaires pour notre communauté.

Pour jouer ce rôle pleinement, nous avons revu en profondeur nos outils de communication et nos façons de communiquer.

Voilà le premier changement : notre nouvelle signature de marque : *Tout y converge. Tout en émerge.*

Et parce que tout y converge. Tout en émerge, la Chambre le sait!!

C'est le message que nous utiliserons au cours des prochaines années, pour promouvoir le rôle essentiel joué par la Chambre auprès de la communauté d'affaires.

Le deuxième changement concerne le magazine *Réseau* qui s'est transformé autant dans sa forme que dans son contenu.

Il sera présenté 6 fois par année, et chaque numéro aura une thématique. Le premier que vous recevrez cette semaine a pour thème la pénurie de main-d'œuvre. Le deuxième, qui sortira en novembre, se penchera sur le développement durable.

Finalement, le bulletin électronique CCILExpress devient le *RéseauExpress*.

Il sera envoyé une fois par semaine le lundi matin afin que vous ayez en main les informations nécessaires pour planifier votre semaine.

Le dernier constat concerne votre désir que la Chambre utilise davantage les technologies de l'information et des communications. Nous vous avons entendu.

Le site a été revisité totalement.

Il est plus dynamique, plus attrayant, plus informationnel, il donne plus de visibilité aux membres. Il est également transactionnel afin de vous permettre de régler en ligne votre participation aux différentes activités. Il sera en ligne d'ici quelques jours.

Et d'ici quelques semaines, le *Répertoire des membres* sera accessible via le site de la Chambre.

Vous le voyez, la Chambre a procédé à de nombreux changements liés à vos exigences. L'équipe de la Chambre, sous la gouverne de madame Francine Cabral et moi-même, souhaitons que ces changements répondent à vos attentes.

En terminant, je vous rappelle que la région de Laval est une des régions du Québec ayant le taux le plus élevé quant à sa performance économique. Tous les indices sont favorables à la poursuite de cette croissance. Et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval s'engage à mettre les efforts nécessaires pour assurer ce développement.

Je vous invite à vous joindre à nous afin de mettre en commun nos expertises pour poursuivre ce développement économique exceptionnel de la grande région lavalloise.

Je vous remercie. »